

BRUXELLES PATRIMOINES

Avril 2019 | N° 030

Dossier **BÉTONS**

Varia **LES GÉANTS BRUXELLOIS**

DOSSIER

LE FORUM JEAN COSSE

LE BÉTON À LA
RENCONTRE DE
L'ARCHITECTURE

BRIGITTE DE GROOF
ARCHITECTE

Le Forum de l'Institut Saint-Luc à Saint-Gilles, récemment rebaptisé Forum Jean Cosse à la mémoire de son architecte, complète depuis 1989 l'implantation bruxelloise des Instituts Saint-Luc consacrés aux formations artistiques incluant l'architecture. L'auteure, architecte collaboratrice de Jean Cosse pour cette réalisation, nous livre un témoignage direct des dynamiques techniques, créatives et sociales qui ont guidé l'édification du bâtiment.

Passant, habitant du quartier, étudiant, architecte... le bâtiment situé à l'angle des rues d'Irlande et Maurice Wilmotte à Saint-Gilles vous interpelle. Respectant le gabarit des constructions voisines, s'accordant avec leur modénature, son entrée contraste pourtant avec celles des habitations, et pour cause : les fonctions qu'il abrite sont tout autres. Inséré dans un tissu urbain dense et cohérent datant de la fin du XIX^e siècle, le *Forum Saint-Luc*, inauguré en 1989, est destiné à

l'extension des salles de cours des Instituts Saint-Luc à vocation d'enseignement artistique. Et une fois la porte franchie, l'espace qui se découvre présente des perspectives étonnantes...

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Fin du XIX^e siècle, le projet initial, qui consiste à réunir trois écoles catholiques sur un même site à Saint-Gilles, émane du frère

Marès-Joseph. L'école supérieure – l'Institut Saint-Luc – accueille les premiers élèves en 1904 ; elle occupe la partie nord-ouest de l'îlot délimité par les rues d'Irlande, Wilmotte, d'Espagne et Moris, avec plusieurs bâtiments de style néogothique en briques, implantés autour de cours et de jardins fermés à front de rue. Au cours des décennies qui suivent, l'augmentation du nombre d'étudiants et les besoins pédagogiques nécessitent la construction



Fig. 1
Démolition de la parcelle d'angle, 1988
(© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 2
Préparation du mur mitoyen côté rue Maurice Wilmotte pour l'épinglage au fur et à mesure de la démolition, 1988
(© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 3
Étañonnement du mur mitoyen côté rue d'Irlande, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

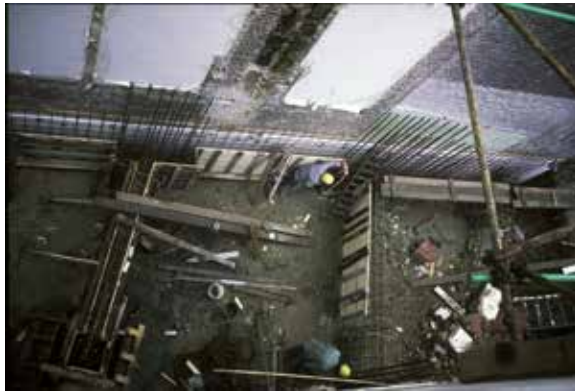


Fig. 4 et 5

Les fondations du voile en béton armé plissé avec contreforts de soutènement, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

d'extensions et l'achat de plusieurs maisons du quartier, reliées entre elles par des percements et par les jardins à l'arrière. Dans les années 1980, le manque de grands auditoires devient crucial. Le projet de démolir quatre maisons implantées à l'angle de rue faisant face à l'entrée principale du complexe néogothique voit le jour, l'état insalubre et les niveaux intérieurs différenciés de celles-ci ne permettant pas leur réaffectation en espaces de grande taille. En 1987, la conception et la direc-

tion architecturale en sont confiées à Jean Cosse, architecte et professeur, et à Brigitte De Groof, collaboratrice, entourés des conseils des architectes Henri Doyen, Roger Homez, Willy Serneels, professeurs, et des ingénieurs Michel Dierckx, Henri Mouchet et Philippe Coget. Destinée aux différentes sections des Instituts Saint-Luc, la réalisation vise à redonner une cohérence à l'ensemble ; elle débute en octobre 1988 et comprend un espace de rencontre - le Forum -, quatre auditoires de tailles variées, un atelier

d'architecture et des équipements sanitaires et techniques. Les travaux dureront un peu plus d'un an.

LES CONTRAINTES DE L'IMPLANTATION

La parcelle, située sur un terrain d'angle, présente une difficulté majeure : celle d'assurer la stabilité des maisons mitoyennes voisines du projet tant pendant la démolition que pendant sa construction, une contrainte qui sera prise en

BIOGRAPHIE DE JEAN COSSE

Né à Emptinne en mars 1931 - décédé à Bruxelles en septembre 2016.

Diplômé architecte en 1954 de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Tournai, sa première construction date de 1958 : un prototype d'habitation sociale rurale, pour la Petite Propriété Terrienne.

Architecte, sa carrière est riche de réalisations diverses, en Belgique et, à partir de 1988, dans différentes régions de France :

- lieux ruraux : fermes et silos ;
- lieux domestiques : maisons individuelles et habitats groupés ;

- lieux de transmission : écoles, bâtiments facultaires et musée ;
- lieux sacrés : églises, prieurés et monastères.

Ses œuvres font l'objet de près de 200 publications.

De nombreux prix d'architecture et distinctions lui sont attribués, dont

- le 1^{er} prix Van de Ven en 1962 ;
- le 1^{er} prix de l'Institut international du Logement en 1963 ;
- le 1^{er} prix du concours de la « Maison Européenne » en 1965 ;
- la Médaille du Roi en 1965 ;
- le Grand Prix d'Architecture de Belgique en 1993.

Pédagogue, son enseignement et son partage des savoirs ont marqué

de nombreuses générations d'étudiants et d'architectes.

- Professeur d'architecture à l'Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles à partir de 1966.
- Chargé de cours, composition architecturale, à la Faculté polytechnique de Mons à partir de 1969.
- Elu correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1976 et membre en 1986, directeur de la Classe des Beaux-Arts en 1985, devenu émérite en 2013.

Auteur du livre : COSSE, J., *Initiation à l'art des cathédrales*, Abbaye de la Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1^{re} éd. 1999, 2^e éd. 2001.

compte dès les premières esquisses (fig. 1). Le bâtiment limitrophe rue Wilmotte, appartenant au patrimoine des Instituts Saint-Luc, permet un système d'épinglage au fur et à mesure de sa démolition (fig. 2). Par contre, l'habitation contigüe rue d'Irlande, constituant un bien privé, nécessite des précautions importantes : le parti constructif du projet prévoit de laisser ce mitoyen libre sur toute sa hauteur, à l'exception de quelques appuis ponctuels de planchers, et de l'épauler d'un voile de béton armé plissé pour en assurer la stabilité.

Les démolitions par étapes

En un premier temps, seule la maison située au n° 54 rue d'Irlande est détruite, laissant en place la construction d'angle pour y appuyer les étaçons et retenir les poussées latérales (fig. 3). Les premiers essais de sol, irréalisables avant démolition, peuvent être effectués. La mauvaise qualité pressentie du sous-sol, sablonneux, se confirme et justifie les fondations prévues sur faux-puits, les six premiers étant destinés à recevoir les fondations du voile en béton armé plissé, avec contreforts de soutènement (fig. 4 et 5). Le mitoyen est nettoyé de ses parties saillantes et protégé par un film plastique d'étanchéité pour servir de coffrage perdu ; ensuite, des plaques de polystyrène y



Fig. 6
Démolition des bâtiments d'angle, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

sont accrochées pour le désolidariser du voile en béton, coulé par tronçons de 1,25 m de hauteur. S'en suit la démolition des bâtiments d'angle, à l'exception des murs de caves, conservés afin de ne pas déstabiliser les trottoirs (fig. 6).

Les choix structurels

Ils peuvent se résumer comme suit :

- Le mur mitoyen rue d'Irlande est épaulé par un voile de béton armé plissé.
- En pourtour du bâtiment, une poutre de ceinture renforce les murs de cave existants, assure leur liaison avec les semelles

de fondations appuyées sur les faux-puits et reprend les charges de la façade.

- À l'intérieur de l'édifice, les charges se concentrent sur deux voiles indépendants, portant les planchers des auditoires, et sur quatre importantes colonnes rondes reprenant ponctuellement les circulations, escaliers et coursives, le tout en béton armé fondé sur faux-puits.
- Le mur mitoyen rue Wilmotte est étaçonné par la construction de la travée des escaliers de secours, reliés au voile des auditoires. (fig. 7-22)



Fig. 7
Chantier au niveau sous-sol. Vue d'ensemble, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

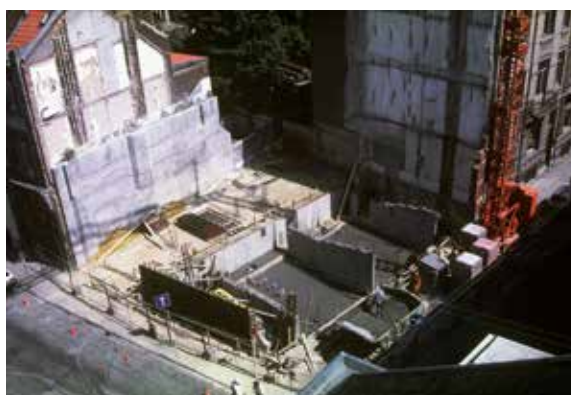


Fig. 8
Chantier au niveau du rez-de-chaussée, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 9
Détail du ferrailage pour la colonne ronde, 1988-1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 10
Détail de la poutre de ceinture des caves, 1988-1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 11
Détail du mur de la façade en construction, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 12
Les colonnes du rez-de-chaussée de la façade à rue en construction, 1988-1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 13
Ferrailages des gradins, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 14
Coffrages du voile en béton contre le mur mitoyen côté rue d'Irlande, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 15
Les gradins au deuxième niveau en construction, vue panoramique, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 16
Coffrage du voile en béton armé de la partie supérieure, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 17
Détail des appuis de la charpente, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 18
Mise en place des éléments préfabriqués de la charpente au niveau de l'angle, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 19
Mise en place de toutes les charpentes, vue panoramique, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 20
Mise en place des pannes, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 21
Détail des appuis de la charpente et de la corniche, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 22
La structure en aluminium pour le lanterneau faitier, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

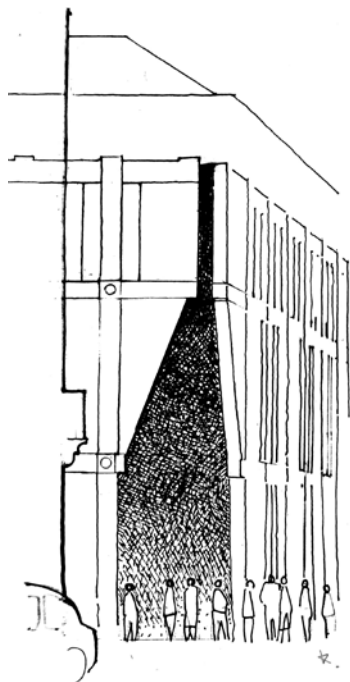


Fig. 23

Croquis de la main de l'architecte Jean Cosse, 1990 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

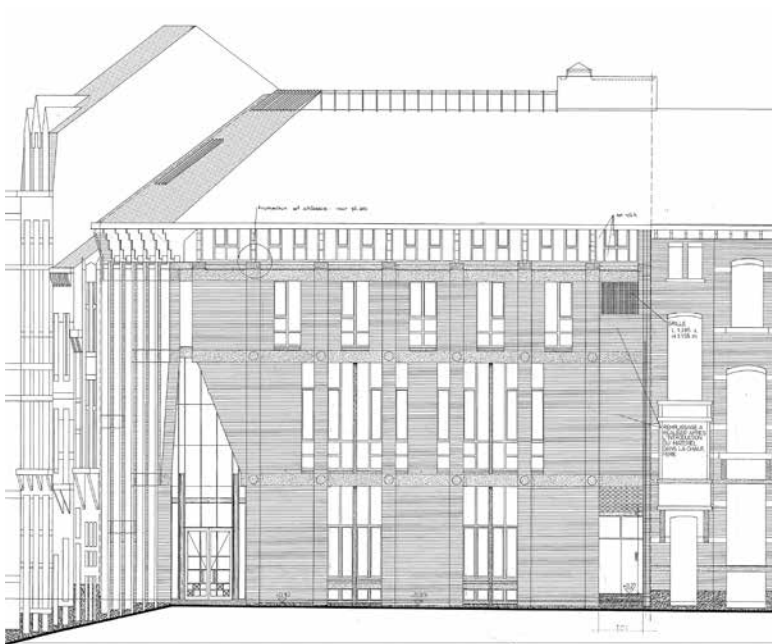


Fig. 24

Plan n°7 : façade Sud-Est (rue Wilmotte), daté janvier 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

LE PARTI ARCHITECTURAL

La découpe trapézoïdale de la parcelle et le profil en déclivité des voiries ont induit une recherche particulière sur l'angle et un travail de l'espace intérieur diversifié et perceptible sur toute la hauteur de l'édifice (fig. 23-32).

L'articulation entre les façades côté rue, bien dégagée au niveau du trottoir, se resserre en partie supérieure pour assurer un appui continu à la toiture ; les assises de briques sont mises en œuvre par encorbellements successifs, s'avancant dans le vide tout en respectant les lignes de forces dans la matière. Ce dispositif signifie ainsi l'entrée, ouverte sur l'espace du forum, lieu de rassemblement, d'expositions et de fêtes, permettant la transparence depuis le carrefour jusqu'à l'intérieur de l'îlot. Les jeux de pleins et de vides, de lumière changeante

au fil des heures et des saisons, lui confèrent poésie et repères. Animé quotidiennement des passages d'étudiants entre rue et jardin et d'un étage à l'autre vers les différents auditorios, ce grand hall surprend par la monumentalité des escaliers et des coursives en béton qui le traversent et par la hauteur laissée libre le long du voile mitoyen plissé, et ce jusqu'au faîte vitré. Emprunter ces lieux de distribution offre des découvertes spatiales surprenantes, tant intérieures que sur l'espace public, et des vues sur l'œuvre sphérique d'Albert Flocon intitulée $4\pi R^2$, suspendue dans cet espace.

Le long du mitoyen de la rue Wilmotte, une travée de largeur constante englobe les escaliers de secours ainsi qu'une trémie réservée au placement d'un ascenseur. Le système de chauffage y prend également place, dans une niche

compartimentée, accessible depuis la voirie par un portillon démontable. Les auditorios, encadrés par deux voiles porteurs latéraux en béton armé, se positionnent entre le forum et les escaliers de secours. De forme régulière et orthogonale, abondamment éclairés, leur ordonnancement en gradins permet une bonne visibilité vers les tableaux et écrans de projection. Deux petits auditorios d'une cinquantaine de places au rez-de-chaussée et deux auditorios de respectivement 130 et 150 places aux niveaux supérieurs accueillent les étudiants des cours théoriques. Un vaste atelier de dessin se love sous les combles et occupe la totalité de la surface disponible, augmentée d'une petite mezzanine destinée aux réunions de travail. Les équipements sanitaires et techniques sont rassemblés au sous-sol, cet espace ne bénéficiant que de peu d'éclairage naturel.



Fig. 25 et 26

Fin des travaux, l'entrée monumentale sur l'angle et détail, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 27 et 28

Le système constructif définit l'esthétique intérieure, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

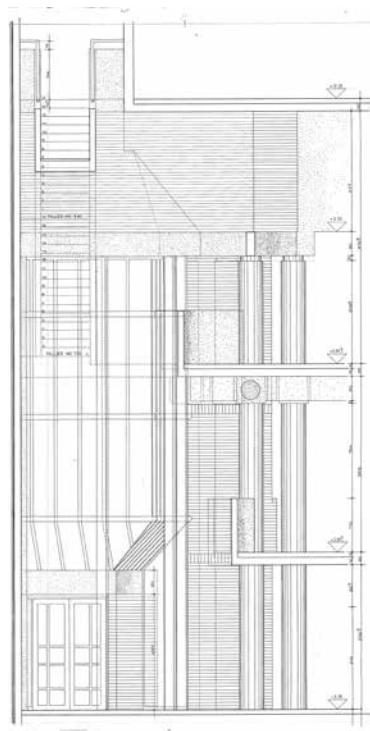


Fig. 29

Plan n°12: coupe I-J, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

LA MATÉRIALITÉ

Le choix de matériaux naturels est privilégié, pour leur couleur, leur texture ; la lumière s'y accroche et crée des ambiances variées tout en apportant de la profondeur aux espaces. De plus, le type de mise en œuvre des briques, du béton architectonique préfabriqué, du béton

armé coulé sur place, des charpentes en bois lamellé-collé contribue à la lecture claire de la logique constructive de l'édifice. Le béton est coulé de manière traditionnelle, presque artisanale, les coffrages réalisés en voliges imprégnant les parois de leur texture et de nuances graphiques multiples. Ainsi, les voiles, volées d'escaliers, garde-

corps, colonnes rondes, consoles qui captent toutes les nuances changeantes de lumière révèlent les espaces. Structuellement, des armatures en attente assurent la continuité entre tous les éléments de béton, coulés et préfabriqués, et les renforcent tout en augmentant la résistance de l'ensemble de l'édifice. L'angle de façades en intérieur



Fig. 30
 Détail du mur en béton armé plissé côté rue Maurice Wilmotte, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).



Fig. 31
 Détail de l'escalier, 1989 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

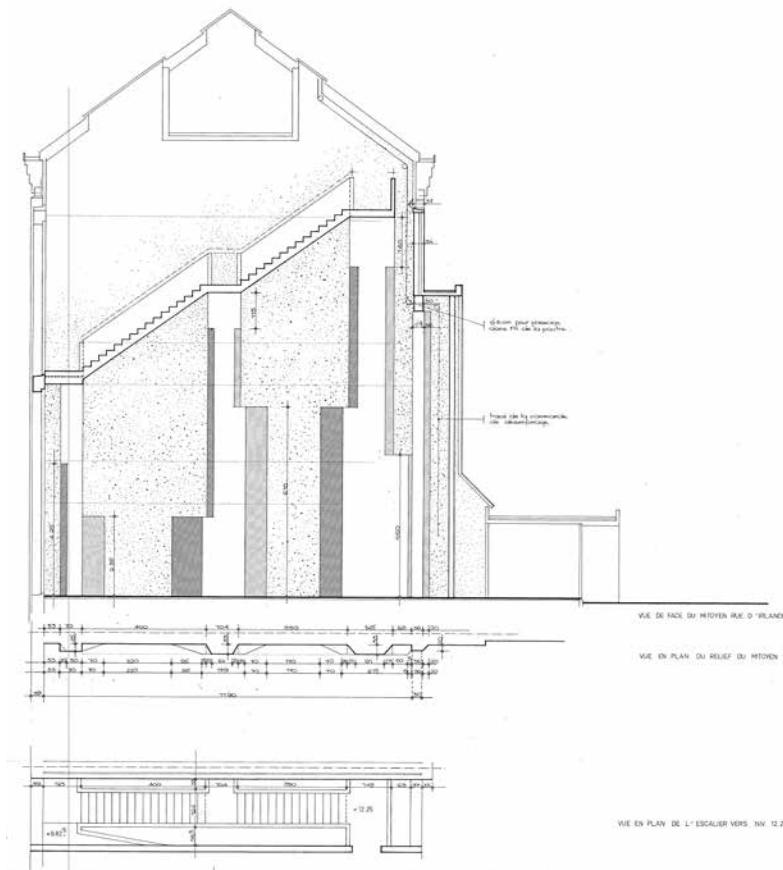


Fig. 32
 Plan n°13 : vue intérieure E-F du mitoyen rue d'Irlande – plan et face, 1988 (© AUCL, Faculté LOCI/Fonds Jean Cosse).

d'îlot, étroit et travaillé en creux, est constitué d'un sas de liaison avec les parcours au travers des jardins et d'une verrière éclairant le forum sur toute sa hauteur.

L'INTÉGRATION URBAINE

Ce bâtiment d'angle réalise bien plus qu'une extension rendue nécessaire par l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les différentes sections des Instituts Saint-Luc. Il offre au quartier un nouveau bienveillant, remplaçant des maisons vétustes par une inscription urbanistique respectueuse de son environnement. Par son gabarit tout d'abord, en harmonie avec ses deux voisins aux hauteurs différentes, un décalage ajusté subtilement grâce au couronnement vitré des façades, apportant lumière naturelle et vues dans l'atelier de dessin. Par ses toitures à versants ensuite, aux larges corniches protectrices, en continuité avec celle de la maison contigüe de la rue Wilmotte. Par la modénature

de son enveloppe enfin, avec les avancées et les creux qui la soulignent et dialoguent avec le tissu très cohérent du bâti avoisinant. En réponse aux rythmes verticaux de la rue, les façades présentent des reliefs qui s'élèvent sur toute leur hauteur : les pilastres renforcent la stabilité du parement en briques tout en marquant les axes des colonnes d'appui des charpentes. En dialogue avec les bandeaux de pierre du tissu ancien, les éléments de béton lisse ponctués de médaillons marquent les niveaux des planchers. En interaction avec les tracés des châssis vernaculaires, des trumeaux en béton architectonique très minces, reposant sur des seuils également en béton préfabriqué, subdivisent les baies dans leur largeur et leur confèrent d'élégantes proportions. Les élévations, qui s'étagent sur trois registres, se parachèvent par un couronnement supérieur en béton reprenant les ancrages métalliques destinés à recevoir la base des portiques en bois lamellé-collé portant la couverture.

UNE RÉPONSE SENSIBLE

Après une trentaine d'années d'occupation, le forum des Instituts Saint-Luc, dénommé aujourd'hui *Forum Jean Cosse*, provoque toujours émotion et intérêt. Les contraintes programmatiques, contextuelles et constructives trouvent dans son architecture une réponse cohérente et innovante, couvrant tous les domaines auxquels Jean Cosse a inlassablement porté attention : la priorité aux usagers, la synergie qualitative entre matière et structure, les espaces rehaussés de lumière naturelle, la richesse du contexte environnant, les lieux magnifiés.

NOTE

Les nombreux plans, documents et photos de ce projet ont été versés récemment au Fonds Jean Cosse, qui dépend des archives de l'UCL, Faculté LOCI ; ils sont en train d'être inventoriés et recensés.

BIBLIOGRAPHIE

- PUTTEMANS, P., « Extension de l'Institut d'architecture Saint-Luc », in *A+*, n°107, Bruxelles, 1990, p. 45-46.
- PUTTEMANS, P., « Le Forum, auditorios de l'Institut Supérieur d'Architecture St-Luc – Saint-Gilles », in *Question 11. Façades bruxelloises, au tournant du siècle*, Bruxelles, 1992, p. 92-95.
- DE GROOF, B., VERLEYEN, J.-P., *Jean COSSE. Une architecture à la rencontre de l'Homme. Guide de réalisations en Région bruxelloise et en Brabant wallon*, coll. CROguide, éd. LOCI UCL, Bruxelles, 2018, p. 22-25.

Forum Jean Cosse Concrete meets architecture

Situated at the corner of Rue d'Irlande and Rue Wilmotte in Saint-Gilles, the Forum Jean Cosse is part of a dense, coherent urban fabric dating from the late 19th century. Built to replace dilapidated houses, it includes a meeting space, four auditoriums of various sizes, an architecture workshop, sanitary facilities and technical equipment, all encompassed within a space that is in keeping with the heights, contours and profiles of the neighbouring buildings. With features including brick masonry, bands of architectural concrete, mullioned windows, and a windowed top floor, the façades initiate an understated dialogue with the surrounding neighbourhood. The entrance, clearly defined at ground level, narrows towards the top and leads to a large open-plan lobby, the Forum, with walls bare along their entire height and traversed by concrete stairs and walkways supported by four imposing round columns. From the side, natural light accentuates the relief of the pleated shell supporting the party wall. The auditoriums are positioned between two reinforced-concrete structural shells that support the floors and tiers of seats.

Natural materials have been selected for their colours and texture, and the use of brickwork, prefabricated architectural concrete, reinforced concrete (poured on site) and the laminated wooden framework all contribute to the visual clarity and constructive logic of the building.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Françoise Cordier, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Leseqque, Griet Meyfroots, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Stéphane Demeter et Murielle Leseqque

COORDINATION DU DOSSIER

Jean-Marc Basyn

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Julie Coppens et Jean-Marc Basyn

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Jean-Marc Basyn, Brigitte De Groof, Rika Devos, Bernard Espion, Jean-Paul Heerbrant, Isabelle Lecocq, Marc Meganck, Griet Meyfroots, Cecilia Paredes, Michel Provost, Benoît Schoonbroodt, Christian Spapens, Anne Totelin, Brigitte Vander Bruggen, Céline Vandewynckel, Aurélie Vermijlen

RELECTURE

Martine Maillard, Cate Chapman-Skylark Academic & Book Editing et le comité de rédaction

TRADUCTION

Gitracom, Ubiqu Belgium NV/SA

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

Graphius Brussels

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt, Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Alfred de Ville de Goyet, Bernard Espion, Armande Hellebois, Wim Kenis, Pierre-Yves Lamy, Michel Provost, Guido Stegen

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale, Urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CONTACT

Direction Patrimoine culturel
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACSJ - Archives communales de Saint-Josse-ten-Noode
ACWSP - Archives communales de Woluwe-Saint-Pierre
AGR - Archives générales du Royaume
AUCL - Archives de l'université catholique de Louvain-la-Neuve
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP - Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Patrimoine
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
KUL - Katholieke Universiteit Leuven
MRBAB - Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
SPRB - Service public régional de Bruxelles
ULB - Université libre de Bruxelles
VUB - Vrije Universiteit Brussel

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/011

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Ertgoed Brussel".

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

Derniers numéros



028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !



Hors-série - 2018
La restauration
d'un décor d'exception



029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques



urban
.brussels

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

15 €



ISBN 978-2-87584-179-7